

Parrainage des élèves de l'ENSEIRB-MATMECA par des ingénieurs diplômés

AIDEM

Association des Ingénieurs Diplômés
de l'ENSEIRB-MATMECA

Juillet 2014

De quoi s'agit-il ?

- Mise en relation d'un ingénieur diplômé avec 2 (maximum) élèves ingénieurs de 2^o ou 3^o année.
- L'ingénieur diplômé est issu de la même filière que ses filleuls.
- Échanges par mail centrés exclusivement sur le monde professionnel.
- Le parrainage n'est pas obligatoire = c'est une aide, pas une contrainte.

Objectifs du parrainage pour les élèves

- Constitution d'un réseau professionnel pour les étudiants .
- Aide à l'insertion des jeunes diplômés dans le monde professionnel.
- Découverte de l'association des ingénieurs diplômés.

Droits et devoirs du filleul

- Communiquer avec son parrain sur ses objectifs professionnels.
- Le parrain apporte son aide **sans obligation de résultats** (sur l'obtention d'un stage ou d'un emploi).

Droits et devoirs du parrain

- Donne des conseils pour aider l'élève dans ses choix d'orientation.
- Facilite des contacts en entreprise.
- Conseille pour la recherche de stage et d'emploi.

Mise en place

- Septembre-Octobre 2014
- Attribution des parrains effectués par l'AIDEM en fonction du projet professionnel du filleul.
- Élèves de 2ème ou 3eme Année.
- 4 Filières Elec , Info , Télécom et Matmeca